BULLETIN MUNICIPAL DE VILLIEU LOYES MOLLON



NFORMER - IMPLIQUER - INTERESSER

PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ



La municipalité a fait l'acquisition de deux nouveaux bâtiments au centre du village, ceci dans le but de conserver leur vocation de commerces et de santé.

L'ancien Kebab "chez IBO" situé au N° 154 avenue Charles de Gaulle, devient une boucherie charcuterie traiteur. Les 2 appartements rattachés à l'ancien commerce viendront compléter notre parc de logements sociaux, un studio avec une petite cour privative au rez-de-chaussée et un T4 à l'étage. Après quelques travaux de

rénovation, ils seront proposés à la location.

L'objectif de l'acquisition auprès de Logidia du cabinet dentaire rue de la Gare, est pour la municipalité de conserver ce cabinet dentaire pour y installer de nouveaux praticiens.

<u>FDITO</u>

En cette période de confinement, certains s'organisent pour la réouverture de leur commerce.

Pour d'autres, c'est bien plus encore, puisqu'ils préparent l'ouverture d'un nouveau commerce.



Au Pont de Chazey, Loïc COLLARD et Clément TOESCA vous présenteron

et Clément TOESCA vous présenteront, dès qu'il sera possible, leur tout nouvel établissement, installé dans l'ancien restaurant voisin du Chanel. Le NOA

De son côté, Loïc BAUCHART rénove actuellement l'ancien restaurant kébab "Chez IBO" pour y ouvrir une boucherie artisanale. Pour faciliter son installation, la Mairie a acheté le bâtiment afin de lui proposer une location. Opération avantageuse pour les deux parties, puisque cet immeuble comporte également deux appartements que la Mairie mettra en location, après quelques travaux de rafraîchissement, augmentant ainsi l'offre de logements sociaux sur la commune.

Cette ouverture est prévue pour la fin du mois de mai 2021. Suite au rachat des locaux rue de la Gare, nous sommes toujours à la recherche de dentistes afin de compléter le secteur santé de la commune. Il est à noter par ailleurs, que deux nouveaux médecins ont intégré le cabinet médical, au-dessus de la supérette "Vival".

Toujours dans l'esprit de dynamiser le commerce et les services dans notre commune, la municipalité est en train d'acquérir les murs de la brasserie "le Saint Pierre", après avoir racheté sa licence IV.

L'objectif sera, par la suite, d'y installer un bar restaurant, pour combler la disparition de cette activité sur notre centre-ville.

Le marché dominical, quant à lui, s'est étoffé par la présence d'un commerce de vêtements, qui devrait pouvoir réinstaller son stand lors du déconfinement.

A ce titre, nous espérons que les prochaines dispositions gouvernementales permettront à nos commerçants, mais aussi à l'ensemble de nos professionnels et de nos associations, de reprendre leurs activités et nous permettre ainsi de retrouver une vie sociale, sportive, festive et culturelle. Nous vous tiendrons informés des futures programmations et événements dans notre agenda, malheureusement vierge depuis plusieurs mois.

Enfin, je vous rappelle que les élections régionales et départementales sont programmées les dimanches 20 et 27 juin prochain.

Nous travaillons en accord avec la préfecture pour que ces élections se déroulent dans le respect des consignes sanitaires afin de vous protéger, tout comme les personnes qui vous accueilleront.

A bientôt, déconfinés j'espère.

Directeur de publication : Éric BEAUFORT
Rédaction : Commission communication et contributeu
Infographie : Serge THEBAULT - Florence LA ROSA

TRAVAUX

Centre Innovance



Dans le cadre de l'optimisation énergétique, une étude a été réalisée afin de modifier et d'adapter le système de chauffage actuel afin d'y intégrer un rafraîchisseur d'air. Un appel d'offres est en cours. Les travaux seront réaliser d'ici la fin d'année.

Ateliers municipaux

Suite à la création d'un service ménage, des travaux ont été entrepris au centre technique par les agents, pour leur confort et l'aménagement d'un vestiaire femmes



Sécurité

Une barrière sélective a été installée à l'entrée du



En complément, du côté du pont de Chazey, vers le camping, le portique limitant initialement la hauteur des véhicules a été modifié et interdit désormais l'accès aux Brotteaux.

Logement bibliothèque

À la suite de la vacance d'un logement social, situé au-dessus de la bibliothèque, la munici-







palité a entrepris sa rénovation. Ces travaux ont été confiés, en quasi-totalité, aux agents techniques en charge des bâtiments. Il a ainsi été réalisé des peintures dans les pièces, la



pose de parquet, la mise en conformité de la salle de bain avec l'installation d'une baignoire neuve, d'une paroi de douche ainsi que d'un revêtement de sol adapté type "sol souple" étanche. Le logement a été affecté à une personne.

Marché dominical



Le marché dominical est toujours apprécié malgré la période hivernale. Nous vous signalons la présence d'un nouveau stand de vente de vêtements, complétant la présence du primeur, du boucher et du fromager. Et n'oubliez pas la présence ponctuelle de nos associations locales.

Voirie et réseaux

En attendant la définition du programme pluriannuel et la signature d'un nouveau marché "à bons de commande", les projets de voirie pour l'année 2021 seront concentrés sur la création de places de stationnement, à proximité de l'abri bus, rue Montaplan, ainsi que sur la réfection partielle du chemin de la Côtière avec un traitement des eaux de ruissellement. Concernant l'éclairage public du lotissement



stade permettant l'accès aux vélos, piétons, personnes à mobilité réduite (fauteuils roulants) et poussettes.

Comme le précise l'arrêté municipal, les véhicules à moteur sont interdits (motos, scooters) afin de préserver la tranquillité des promeneurs, marcheurs, vététistes, et l'intégralité de cette zone classée Natura 2000.

L'accès aux abords du parking est autorisé ponctuellement pour des activités sportives et certaines animations associatives et communales.





Suite à un projet immobilier, situé au 579 avenue Charles de Gaulle, la municipalité a acquis un four à pain datant de 1900, dans l'objectif de sauvegarder le patrimoine local. En effet, ce four était utilisé par la Société de chasse, chaque année, pour l'opération "Galettes".

Le projet est de transférer ce four dans l'enceinte de la Salle polyvalente, afin de créer un lieu de convivialité à l'usage des associations du village.

Un bâtiment spécifique sera construit pour l'accueillir avec la participation de la société de chasse.

La charpente d'origine est conservée afin qu'elle soit intégrée au nouveau bâtiment.

Pour le déplacement du four, la mairie a choisi une entreprise qui a d'ores et déjà réalisé le démontage et assurera le futur remontage. En attendant, tous les éléments sont stockés à la Salle polyvalente.

Pour financer cette opération, la commune sollicitera des subventions, notamment auprès de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dans le cadre de la sauvegarde du petit patrimoine.

Par la suite, une concertation sera mise en place pour son utilisation et sa gestion, qui doivent être faites par des gens compétents. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. la Pie, les candélabres seront transformés afin d'accueillir un éclairage LED permettant de tester les possibilités



d'extinction partielle ou totale, ou de baisse d'intensité en vue de réaliser des économies d'énergie.





Petits travaux de carrelage Décoration Patines sur meubles 06 60 55 80 83

Buchin - 01800 Villieu Loyes Mollon 04 37 86 01 99



Éric BOIREAU Port.: 06 71 20 35 63

Bâtiments industriels • agro-alimentaires
Boutiques des métiers de bouche
Maisons individuelles • rénovations

113 chemin de la Ruette Roman 01800 VILLIEU LOYES MOLLON

Port.: 06 71 20 35 63 E-Mail: ingecam@wanadoo.fr







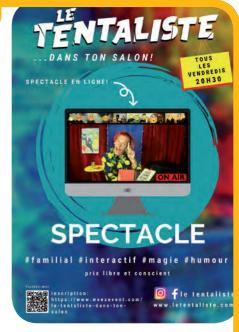


LE TENTALISTE : UN ARTISTE DE LOYES

Depuis bientôt un an, certains secteurs d'activités sont très touchés par la pandémie. La culture, entre autres, et surtout les artistes qui ne peuvent plus se produire en public, faute de lieux d'expressions ouverts...

Certains tentent de nouvelles expériences, passionnés par leur art et poussés par le besoin de jouer, dans l'attente d'une reprise indéfinie pour l'heure.

Habitant de Loyes, Johan MARTIN, artiste aux multiples facettes, se produit d'ordinaire partout en France, avec son spectacle "Le Tentaliste". Alliant humour, magie et mentalisme mais également en tant que clown hospitalier pour l'association "Docteur Clown intervenant en Rhône-Alpes. Ses maîtres-mots: rire et émerveillement. Il a notamment été primé lors du dernier Festival de l'Humour de VLM!



Lassé de cette privation de rencontrer le public, il s'est approprié les outils technologiques actuels pour proposer une véritable expérience, une nouvelle forme de spectacle interactif en ligne, tous les vendredis à 20 h 30, grâce à l'application Zoom.

Comme toute création, elle est la somme de longues réflexions, de répétitions, d'études, de remises en question, de doutes, de solutions, d'angoisses, d'envies, de frustrations, d'échecs et heureusement de réussites.

Cette aventure est un vrai challenge car les codes sont différents des espaces de jeu connus, comme la scène ou la magie de proximité.

Malgré ces difficultés, c'est un endroit de rencontre, de partage, une parenthèse hors du temps, bien agréable en ce moment !

Il ne s'agit pas de regarder un spectacle comme on le regarderait à la télévision, mais bien d'être acteur à la maison. Pourquoi ne pas en profiter pour le proposer à vos amis et famille loin de vous, et partager ensemble un bon moment ?

Pour permettre à tous d'accéder à ce spectacle, notre artiste le propose à prix libre et conscient : le prix du spectacle varie selon les possibilités financières de chacun, dans une démarche d'équité et d'accès au spectacle pour tous.

Soutenez nos artistes locaux, inscrivez-vous pour la prochaine séance du "Tentaliste... dans ton salon!" sur sa page Facebook "Le Tentaliste" ou bien à cette adresse: www.weezevent.com/le-tentaliste-dans-ton-salon.







DES AIDES À DOMICILE

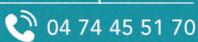
sur tout le département de l'Ain



CONTACTEZ-NOUS!



recrutement@adapa01.com



Pour pêcher à VILLIEU LOYES MOLLON, une rivière de 8 km, le Toison, et maintenant, un plan d'eau, avec l'Étang de Fétan!

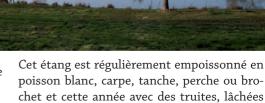
Depuis le début de l'année 2020, la société de pêche du Toison est locataire de l'Étang de Fétan. Une subvention d'aide de la Mairie, permet de faire profiter les habitants de la commune du cadre sauvage et préservé de cet

étang, entretenu par le bureau de la société de pêche et les services municipaux.

Cet étang, d'un hectare, se situe sur les hauteurs de Villieu, derrière la Vierge du Saint Sulpice, en suivant le chemin du Petit Fétan.

Les cartes sont disponibles chez la Fleuriste et chez Vival avec 4 catégories :

- Carte adultes à l'année 40 €
- · Carte personnes de moins de 18 ans à l'année - 20 €
- · Carte pour les moins de 12 ans qui résident sur la commune - gratuite
- Carte journée 5 €



en mars et en mai!

A noter: vous pouvez simplement vous balader au bord de l'étang où les pécheurs doivent être respectés par les promeneurs et les chiens doivent rester tenus en laisse.

Concernant le Toison, après un premier lâcher de truites de près de 200 kg en début de saison, un second lâcher sera réalisé en mai, de 200 kg, avec notamment des grosses truites.

Contact: remy.brunetti@mairie.vlm 06 29 80 82 15

Em'la vie est une association qui prône le bien-être de chacun.

Nous avons voulu créer un lieu convivial, de partage et d'échanges, un lieu pour sensibiliser à la Nature et aux pratiques naturelles.

Nous proposons des ateliers sur des thèmes tels que les fleurs de Bach, l'aromathérapie, l'olfactothérapie, l'herboristerie et les sorties botaniques (reconnaissance des plantes, cueillette en conscience, transformation, etc.)

Ces ateliers se déroulent en général le samedi matin, environ une fois tous les mois et demi.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

emlavie.asso@outlook.fr

Dans la joie de vous rencontrer!

Virginie Laracine - Présidente Emmanuelle Chapalain - Trésorière Thibaut Laracine - Secrétaire

APPEL AUX BÉNÉVOLES

La commune de Villieu Loyes Mollon recherche des assesseurs bénévoles pour la tenue des bureaux de vote lors des élections régionales et départementales des 13 et 20 juin 2021.



Pour être assesseur, il suffit d'être majeur, inscrit sur la liste électorale de la commune et de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne.

Le rôle de l'assesseur est d'assister le président du bureau de vote soit en recueillant la signature de l'électeur sur la liste d'émargement après son vote, soit en estampillant la carte électorale de l'électeur et éventuellement en aidant le président au contrôle de l'identité des électeurs.

Si vous êtes intéressé(e)s par cette démarche civique, contactez l'accueil de la mairie par téléphone au : 04 74 61 04 60

ou par E-Mail à l'adresse : mairie@mairievlm.fr

Erratum

Dans le Tout en Ain n° 13.



Viviane VAUDRAY est présentée comme adjointe de Charles de la Verpillière.

Elle est en réalité Conseillère départementale du canton de Lagnieu.

45 avenue Alsace-Lorraine BP 10114 01003 Bourg-en-Bresse

Les dates du **Festival d'humour** indiquées dans le Tout en Ain n° 13 sont incorrectes. Le festival se déroulera, sous réserve des conditions sanitaires, les :

08/09/10 octobre 2021

Agenda

En raison de la situation sanitaire actuelle et des décisions préfectorales instables, nous vous invitons également à suivre l'évolution des actualités sur nos différents supports de communication et notamment sur l'application "Panneau pocket".

Merci pour votre compréhension.

Info élections

Depuis le 6 avril 2021 vous pouvez demander votre procuration sur :

maprocuration.gouv.fr











